

## Près de 20 000 tonnes de Déchets traités par les Filières REP à La Réunion

Ce sont près de 20000 tonnes de déchets (piles, batteries, pneumatiques, véhicules hors d'usage (VHU), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), lampes, panneaux photovoltaïques, déchets d'activités de soin à risque infectieux pour les patients en auto-traitement (DASRI-PAT)...) qui ont été traités dans le respect de l'environnement par les filières REP en 2015. Ce chiffre, qui témoigne notamment de la bonne performance des 1<sup>ers</sup> éco-organismes, implantés à La Réunion, pourrait doubler avec :

- la montée en puissance de certaines filières comme les déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels,
- la mise en œuvre opérationnelle de nouvelles filières, notamment celle des déchets d'éléments d'ameublement,
- la sécurisation des filières existantes pour mieux capter les gisements, notamment des VHU.

Pour autant, il faut que certaines conditions soient réunies. Le SICR et l'ADEME œuvrent au sein d'un Comité de Suivi des Filières REP pour inscrire les filières dans une dynamique partenariale avec les services de l'Etat (SGAR, DEAL), la Région Réunion et les professionnels impliqués dans les filières...

### Quelques chiffres qui témoignent du dynamisme des REP

On constate une progression soutenue des filières implantées depuis quelques années :

+ 12% pour **Eco-Systèmes** sur les déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers ; +10% pour **Récylum** sur les lampes ; +35% pour **Corepile** sur les piles et accumulateurs portables ; + 3% pour **AVPUR** sur les pneumatiques.

Les nouvelles filières densifient leurs réseaux de collecte, favorisant ainsi une constante augmentation des volumes collectés.

Pour les DEEE professionnels, on est passé de 45 T à 116 T pour **Eco-systèmes** Pro et de 6,3 T à 23,6 T pour Récylum.

Concernant **DASTRI**, la collecte des DASRI-PAT a plus que doublé, atteignant 9.5 tonnes en 2015.

**PV CYCLE** implanté à La Réunion courant 2015, collecte 19 tonnes de panneaux photovoltaïques.

### Un Engagement plus marqué des acteurs

L'unité de dépollution et de recyclage local, RVE, inauguré en Octobre 2014, a permis de traiter en 2015, environ 7800 tonnes de DEEE ménagers d'Eco-systèmes, dont 2100 tonnes de Gros Electroménagers Froid (Réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin), auparavant exportés pour traitement en Métropole.

Dans le domaine des DEEE Professionnels, Eco-systèmes Pro s'attache à informer et à apporter une solution aux acteurs concernés par l'application de la loi de transition énergétique au 1er janvier 2017.

## [COMMUNIQUE DE PRESSE]

Les Hôpitaux de l'île intègrent la filière Récylum pour recycler leurs dispositifs médicaux qui sont des DEEE Professionnels. Exemple : collecte de 2,5 tonnes d'équipements électriques issus d'une salle de radiologie.

PV CYCLE a sélectionné depuis quelques semaines son prestataire local. C'est la Société RVE qui a été retenue pour assurer la collecte des panneaux photovoltaïques usagés sur l'île.

Corepile densifie son réseau de collecte auprès des professionnels qui en font la demande.

ATBR affiche sa volonté de collecter et de valoriser tous les types de déchets d'accumulateurs automobiles et industriels.

AVPUR intègre le « Comité National du pneumatique » pour défendre les intérêts des producteurs réunionnais. Ce comité a pour objectif principal de préparer la mise en œuvre de la filière pneu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La société Solyval affirme sa stratégie d'aller vers l'économie circulaire en recyclant 100% de ses pneumatiques usagés en valorisation matière.

La filière VHU, organisée autour de 9 centres VHU dont 2 broyeurs agréés, se structure au sein du SICR et avec l'aide de la DEAL pour améliorer la captation du gisement, aujourd'hui considérée insuffisante.

216 pharmacies de l'île, s'impliquent pour apporter un service de proximité aux patients en auto-traitement.

A quelques semaines de la période de Noël, dans le cadre de l'Opération « Laisse parler ton cœur », menée par **Eco-Systèmes et Emmaüs**, 46 caddies de jouets sont récoltés et revendus à prix solidaires par les deux Emmaüs du territoire.

### **Synthèse des Données 2015**

DECHETS	Adhérents 2014	Adhérents 2015	Volume Collecté 2014	Volume Collecté 2015	Progression De la collecte	Nb. Point d'enlèvement	Prestataire
DEEE MENAGERS (Eco-systèmes)	33	37	5 662 soit 6,79 kg/hab/an	6 368 soit 7,54 kg/hab/an	+12%	284	RVE
DEEE PROFESSIONNELS (Eco-systèmes)	4	7	45	116	+158%	12	
LAMPES (Récylum)	8	NC	18,8	20,8	+10%	94	SUEZ (Agence DIS)
DEEE PROFESSIONNELS (Récylum)	1	NC	6,3	23,6	+273%	26	
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES (PV CYCLE)	-	3	-	19	-	6	-
DASTRI	Non concerné		4	9,5	+138%	216	SMD CDI
PILES	12	12	57	77	+ 35%	81	SUEZ (Agence DIS)
BATTERIES	60	61	1 415	1 413	-	326	SUEZ (Agence DIS)
PNEUMATIQUES	61	61	- AVPUR : 4 771 T	5 140 AVPUR : 4 911 T	AVPUR +3%	306	SOLYVAL

Retrouvez le DOSSIER DE PRESSE sur le [www.sicr.re](http://www.sicr.re)

## A propos du SICR

### ► Le SICR, un syndicat au service de ses adhérents depuis plus de 60 ans

Le SICR - Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion a été créé en 1953 pour représenter et défendre les intérêts des importateurs. Tout au long de son histoire, il s'est fortement mobilisé pour professionnaliser les secteurs d'activités qu'il représente et contribuer au développement de la Réunion.

### *En 2000, le SICR inscrit l'environnement dans sa stratégie syndicale*

Compte tenu des obligations environnementales qui pèsent sur les importateurs-distributeurs et de l'enjeu majeur que représente la gestion des déchets pour le département de la Réunion, le SICR décide, avec l'aide de l'ADEME, d'accompagner la mise en œuvre des filières relevant de la REP - Responsabilité Elargie des Producteurs.

Aujourd'hui, le SICR représente :

- 2 organismes collectifs locaux : **ATBR** pour les accumulateurs automobiles et industriels et **AVPUR** pour les pneumatiques usagés.
- 6 éco-organismes nationaux : **ECO-SYSTEMES**, pour les DEEE ménagers et professionnels, **RECYLUM** pour les lampes et les DEEE professionnels, **COREPILE**, pour les piles et les accumulateurs portables, **ECO-MOBILIER** pour les déchets d'éléments d'ameublement ménagers et toute la literie, **DASTRI** pour des DASRI – PAT et **PV CYCLE** pour les panneaux photovoltaïques.